

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 septembre 2017

---

RESTAURATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE - (N° 150)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE25

présenté par  
M. Viala, rapporteur

-----

### ARTICLE 20

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« proviennent »,

le mot :

« provienne ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.